

Le titre professionnel **Assistant(e) Commercial(e)** est une certification professionnelle de niveau V délivrée au nom de l'Etat par le Ministère chargé de l'emploi (Code d'inscription au RNCP 35031, date d'enregistrement le 29/10/2020).

La formation se déroule en continu sur une durée moyenne de 8 mois et/ou en alternance sur une durée moyenne de 10 à 12 mois.

Il est possible de valider tout ou partie de cette certification (bloc de compétences) mais également par le biais de la VAE.

L'objectif est d'acquérir les compétences nécessaires au poste de **Assistant(e) Commercial(e)**.

Public concerné : Tout public.

COMPETENCES

RNCP
35031

Ce titre professionnel est composé de deux certificats de compétences professionnelles :

ADMINISTRER LES VENTES ET ASSURER LE SUIVI DE LA SUPPLY CHAIN

- Gérer l'administration des ventes
- Suivre les opérations de la supply chain
- Suivre la relation clientèle en Français et en Anglais
- Prévenir et gérer les impayés

CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT DE LA STRATEGIE COMMERCIALE DE L'ENTREPRISE

- Concevoir et publier des supports de communication commerciale
- Concevoir et actualiser les tableaux de bord commerciaux
- Organiser une action commerciale
- Assurer l'accueil d'une manifestation commerciale